

SNUipp-FSU 81,  
201 rue de Jarlard,  
81000 ALBI,  
05 63 38 44 34



C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Albi, le 27/04/2021

à Madame la Directrice Académique  
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn  
69 avenue du Maréchal Foch  
81013 Albi Cedex 9

Objet : Questions concernant l'application du protocole sanitaire

Madame la Directrice Académique,

La réouverture des écoles avec le « nouveau » protocole sanitaire pose de nombreuses questions.

Le protocole stipule que « lorsqu'un enseignant absent ne peut, malgré le renforcement des moyens de remplacement, être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant. ».

Le texte de la FAQ ne répond à aucune situation concrète :

- **Que faire si l'élève est arrivé tôt dans la matinée, à la garderie ?**
- **Que faire si l'élève est arrivé en transport scolaire ?**
- **Que faire si les parents travaillent tous les deux et sont dans l'impossibilité de garder leur enfant ?**
- **Qui s'occupe des élèves en attendant un.e éventuel.le remplaçant.e ou que les parents viennent les récupérer ?**
- **En cas d'impossibilité de remplacer dans une classe, l'institution par le biais de ses représentant.es locaux, DASEN et IEN ferme-t-elle, de manière officielle, la classe et informe-t-elle les familles ?**
- **Les enseignant.es, comme tous les parents, bénéficient d'ASA pour garder leurs enfants scolarisés dans une classe fermée. Qu'est-ce qui est anticipé pour prévenir les fermetures en chaînes de classes qui risquent de se produire ?**

Le ministre Blanquer, entre marelle et « chifoumi », a annoncé que les moyens seraient mis pour mieux assurer le remplacement. **Des recrutements supplémentaires de remplaçant.es sont-ils prévus dans le Tarn ?**

Nous avons constaté que les postes de contractuel.es remplaçant.es dans le département n'avaient pas pu être tous pourvus avant cette déclaration du ministre par manque de candidat.es. Nous imaginons avec peine que des personnes se déclarent volontaires pour ces hypothétiques contrats supplémentaires de 2 mois seulement. Tout ceci relève plus de l'effet d'annonces que de réelles décisions susceptibles de donner des résultats. Le ministère serait bien plus inspiré de donner suite à la demande de la FSU d'ouvrir en grand les listes complémentaires, seul moyen à même d'attirer nombre de candidat.es grâce à la stagiarisation qui s'ensuit.

**Afin de lutter efficacement contre la pandémie tout en maintenant autant que possible les écoles ouvertes, le SNUipp-FSU demande :**

- **Un accès prioritaire à la vaccination pour l'ensemble des salarié.es volontaires en contact avec du public. Dans l'Éducation, pour les enseignant-es, Atsem et AESH ;**
- **Une politique de tests revue et massifiée, déployée en prévention et dès connaissance d'un cas positif, chez un.e élève ou un.e agent.e ;**
- **Un renforcement du protocole sanitaire, notamment sur les points suivants :**
  - **Des critères identiques au reste de la société doivent s'appliquer pour définir les cas contacts au sein de l'Éducation Nationale, pour les élèves comme les personnels ;**
  - **L'équipement des locaux en capteurs de CO2 ;**
  - **La fourniture de masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels.**

**Seul un nombre plus important d'enseignant.es peut permettre d'assurer la nécessaire continuité du service public d'éducation dans le respect du protocole sanitaire : le SNUipp-FSU demande que soit actée dès maintenant une augmentation du nombre de recrutements, en ouvrant plus largement le nombre de postes au CRPE 2021, et une programmation pluri-annuelle.**

Par ailleurs, les justificatifs de déplacements professionnels pour se rendre dans les écoles n'étaient valables que jusqu'au 26 avril 2021. Il est urgent de les renouveler avant que les collègues ne soient verbalisé.es.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascou , Valérie Clerc, Thomas Verdier

